

ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

21 novembre

En 1672, Mère Mathurine Guérin écrit à l'Evêque de Cahors le remerciant d'avoir permis le retrait des trois Sœurs de l'hôpital Saint Jacques de sa ville épiscopale. Les trois Sœurs y ont longtemps souffert. (C)

En 1700, la fête de la Présentation de la Vierge Marie oriente le sujet de la Conférence. *Monsieur Hénin* parle de l'excellence de la consécration que les Filles de la Charité font d'elles-mêmes à Dieu. Il développe le sens du mot consécration et explique comment la bien vivre. Il rappelle que les premiers Vœux se font au bout de 5 ans. (C)

En 1717, c'est jour de fête à la *Maison Mère* des Filles de la Charité. Le Supérieur général, Monsieur Bonnet, procède à la bénédiction de la *nouvelle Chapelle* des Filles de la Charité. Le Cardinal Archevêque de Paris, en accordant à M. Bonnet l'autorisation de cette bénédiction, a précisé que cette chapelle devait demeurer une chapelle privée. (C)

En 1718, à la *maison Mère*, décès de Mère Marie Le Roy (61 ans et 22 de vocation), neuvième Supérieure Générale de 1709 à 1712. Son état de santé ne lui avait pas permis d'accepter un deuxième mandat. (C)

En 1761 Mère Madeleine Lemaître se rend à Gisors, elle logera au couvent des Annonciades. Elle pense obtenir la libération de Sœur Scholastique de Mouchy (cf. 16 octobre). Elle se voit opposer un refus. Il lui faudra attendre un arrêt de la Cour du parlement de Rouen le 26 novembre 1762 pour que la sentence soit levée contre paiement des frais de garde à la prison. (C)

En 1792, Sœur Marie Anne Plaine, Sœur Anne Tarnier, procuratrices de la Compagnie et Sœur Véronique Delamare, leur coadjutrice, envoient une pétition aux Citoyens et *Représentants de la Convention Nationale*. Elles critiquent l'action des Commissaires venus à la Maison Mère et demandent la restitution des sommes et papiers confisqués les jours précédents, car les Sœurs sont sans aucune ressource. Elles terminent leur pétition par ces mots : "*Les pauvres filles de la Charité attendent avec confiance, de votre humanité, cette acte de bienfaisance*". Le lendemain, elles expédient une copie de cette démarche à toutes les Sœurs. La procuratrice est une Sœur qui a reçu mandat de la Supérieure Générale pour gérer les affaires temporelles et légales (recouvrement des rentes, bail de maison, paiement des loyers, etc...)

En 1845, à quelques kilomètres du village natal de saint Vincent, près des ondes de l'Adour, qui, en l'occurrence, se sont peut-être montrées moins "fugitives", le *T.H.P. Etienne*, au nom de la petite Compagnie, prend possession de la propriété donnée par *Mme de Lupé* aux enfants de saint Vincent, et sise au Pouy, près de Dax. En présence du premier supérieur de la nouvelle maison, M. Nicolas Truquet, et de sa petite communauté composée de M. Adolphe Dequersin et de deux frères coadjuteurs, le supérieur général bénit la modeste chapelle et la dédie à la Vierge Immaculée sous le vocable de Notre-Dame du Pouy. Nul des acteurs de cette cérémonie toute intime ne se doutait qu'en ces lieux se produirait un jour une opulente extension... Cinquante-deux ans après la prise de possession, le 21 novembre 1897, le T.H.P. Fiat qui, depuis 1880, a placé un séminaire interne à côté de la maison des Missionnaires, bénit la première pierre de la nouvelle chapelle ; il y dépose, avec les médailles de saint Vincent et de saint Benoît, la Médaille Miraculeuse et le bref de Léon XIII, ordonnant le couronnement de la Vierge de la rue du Bac. A la petite chapelle où prièrent et méditèrent les missionnaires de Notre-Dame du Pouy, va se substituer un plus vaste édifice religieux où toute une vibrante jeunesse pourra apprendre à monter à l'autel¹.

En 1858, arrivée de trois Sœurs à l'orphelinat de *Fribourg* (Suisse). (R)

En 1900, fondation d'une Maison en Haute-Macédoine à *Monastir* où 30 000 malades vont bientôt passer annuellement au Dispensaire A l'école, 50 élèves se font inscrire : elles sont Bulgares, Grecques Roumaines, Arméniennes, Israélites, Italiennes et Autrichiennes (R)

En 1934, à *Alitiéna*, après la prière du soir, M. *Edouard Gruson*, terrassé par une attaque, meurt à l'âge de soixante-douze ans. Au moment de son entrée dans la petite Compagnie, en 1894, il avait déjà exercé le ministère sacerdotal pendant huit ans, dans son diocèse natal, Nice. Lazariste, il s'adonne d'abord aux missions paroissiales à Cambrai, puis, en 1898, il a la joie d'être du groupe qui s'en va reprendre la Mission d'Abyssinie. Pendant trente-sept ans, - et, à partir de 1902, avec le titre et les fonctions de supérieur ecclésiastique, M. Gruson met ses pas dans ceux des Jacobis, des Touvier et des Crouzet. Avec sa grande bonté, son aimable simplicité, son inaltérable patience, il triomphe des incessantes exigences des chefs de provinces, des persécutions du clergé schismatique et des difficultés de toutes sortes provenant du climat et des hommes. Ne s'illusionnant pas sur la possibilité des conversions en masse dans un tel milieu, M. Gruson concentre son attention et ses efforts sur la formation d'un clergé indigène et sur les écoles qu'il fonde dans quelques centres pour parer à l'influence des protestants suédois. Ses efforts ne furent pas vains : en 1927, lors de sa visite apostolique, Mgr Lépicier, le futur cardinal - se montra extrêmement satisfait des prêtres et des séminaristes abyssins².

1) *Annales*, t. 63, pp. 21-25.

2) *Bulletin des Missions des Lazaristes*. année 1934. p. 392.